



# Bon de réservation

d'espaces publicitaires dans Villeneuve magazine

Je soussigné(e) .....

Représentant(e) de l'entreprise .....

Adresse :

.....  
.....  
.....  
.....

Code postal .....

Ville .....

Numéro de téléphone .....

Mail .....

certifie avoir pris connaissance du règlement de réservation d'espaces publicitaires dans Villeneuve magazine et de la fiche technique ci-joints et à les respecter, souhaite faire paraître un ou des encarts publicitaires dans le journal municipal de la Ville de Villeneuve-la-Garenne, *Villeneuve magazine*, selon les modalités suivantes : (cocher dans le tableau ci-après) :



Dates de sorties (précisez le mois) / type d'encart	Pleine page en 4e de couverture	Pleine page en intérieur	½ page	¼ page
Encart(s) dans le(s) numéros de :				
Encart(s) dans le(s) numéro de :				
Encart(s) dans le(s) numéro de :				
Encart(s) dans le(s) numéro de :				

Signature du représentant et cachet de l'entreprise

## Pour rappel

Les tarifs sont indiqués dans le règlement de réservation d'espaces publicitaires de la Ville de Villeneuve-la-Garenne.

Le bon de réservation doit être remis au plus tard le 10 du mois précédant la parution souhaitée et l'encart publicitaire au plus tard le 20 du mois précédant la parution.

## Contacts

- Florence Hanguégard-Daudez - Directrice de la communication et du cabinet du Maire  
[fhanguegard-daudez@villeneuve92.com](mailto:fhanguegard-daudez@villeneuve92.com)
- Johanna Damour - Directrice adjointe de la communication [jdamour@villeneuve92.com](mailto:jdamour@villeneuve92.com)
- Jonathan Rapaport - Journaliste Villeneuve magazine [jrapaport@villeneuve92.com](mailto:jrapaport@villeneuve92.com)